



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS D'ALSTONVALE
ALSTONVALE RESIDENTS ASSOCIATION

Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle/Brunch

Chers membres,

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Résidents d'Alstonvale aura lieu le :

Dimanche, 7 juin 2026 à 10 :00 heures

Salle de la Légion Royale Canadienne (adjacente au Centre Communautaire)

394 rue Main

Hudson, QC

Tous les membres de l'Association des Résidents d'Alstonvale sont invités à participer.

Un brunch sera servi à cette occasion.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025
2. Adoption des états financiers pour l'année 2025
3. Étude et approbation de la charte de l'Association
4. Présentation des rapports du conseil d'administration
5. Élection des officiers et directeurs pour les années 2026-2027
Les postes de trésorier et responsable des activités sociales sont vacants
Vince Sabbagh est éligible pour réélection;
Makie Côté se présente en tant que responsable des activités sociales
Mark Tétrault se présente en tant que trésorier
6. Période de questions

Veillez noter que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2025, les états financiers de 2025 ainsi que une ébauche de la charte sont affichés sur le site de l'Association:
www.alstonvale.com

Toute personne intéressée à se joindre à notre conseil d'administration est la bienvenue.

Si tel est le cas, veuillez nous en informer dès que possible.

Notes :

1. Pour voter, un membre doit être « en règle ». Le paiement par chèque des frais annuels de maintenance pour 2026 peut être acquitté sur place. Les membres qui ont des frais d'adhésion impayés depuis 2025 ou avant sont désignés comme NON en règle. Le paiement des frais d'adhésion impayés peut être effectué soit par chèque ou en espèces lors de l'inscription à l'assemblée.
2. En vertu des règlements de l'ARA : "La convocation de l'AGM devrait contenir la liste proposée des membres du Conseil pour l'année suivante. Si, après réception de cet avis de convocation, trois (3) membres de l'Association des résidents d'Alstonvale désirent désigner un autre candidat au Conseil, ils devront soumettre cette candidature, par écrit, au secrétaire-trésorier de l'Association des résidents (secretaire@alstonvale.com), ainsi qu'une lettre signée de la main du candidat proposé dans laquelle il confirme son accord à la mise en candidature, et ce, au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'AGA." Vos nominations peuvent être livrées directement à Monique Renaud, secrétaire, 111 rue Mayfair.